



LES MARCHÉS PUBLICS INFORMATIQUES ET LE NOUVEAU CCAG TIC 2021

Formation sur 2 jours (14h)

Animée par Mélanie DUVEAU

Consultante formatrice experte
dans les achats publics informatiques



LES MARCHÉS PUBLICS INFORMATIQUES ET LE NOUVEAU CCAG TIC 2021

Les marchés informatiques recouvrent un domaine d'activité très étendu, faisant appel à une forte expertise. Tout rédacteur des marchés publics en charge de cette activité doit, par conséquent, s'adapter à des partenaires techniques pour qui les besoins à traduire sont particulièrement complexes.

Cette particularité dans l'achat public oblige ces rédacteurs à construire des contenus de cahiers des charges poursuivant un double objectif : tenir compte de l'obsolescence des produits informatiques, mais également d'en prévoir, voire d'en anticiper les évolutions technologiques, juridiques. Cette spécificité des logiciels ou progiciels devra être intégrée pendant toute la durée du marché.

Pour vous accompagner dans votre démarche, nous vous proposons une formation ancrée sur les fondamentaux du cadre réglementaire des marchés publics et axée sur les spécificités techniques et juridiques de l'achat informatique. Elle sera illustrée en grande partie par des exemples pratiques de consultations liées à des marchés d'achats de fournitures (équipement informatique, logiciels, assistance à maîtrise d'ouvrage des marchés de services).

Ces études de cas concrets vous permettront d'aborder la rédaction de vos prochains cahiers des charges, en maîtrisant davantage les enjeux de l'achat informatique, et surtout en accompagnant vos partenaires techniques, au plus près de leurs besoins.

Pour approfondir ces acquis, nous vous proposons également un focus sur le CCAG applicable aux marchés publics des Techniques de l'Information et de la Communication.

HOT LINE

Au cours de l'année qui suit votre formation, vous bénéficierez d'une assistance-conseil assurée par votre formatrice, à laquelle vous pourrez vous adresser par courriel ou par téléphone.



À QUI S'ADRESSE CETTE FORMATION ?

- Agent public relevant de la filière technique et/ou administrative, susceptible de rédiger et/ou d'avoir à exécuter techniquement, juridiquement ou comptablement un marché public visant à l'acquisition de progiciels, logiciels ou de prestations de maintenance informatique
- Agent technique et/ou administratif d'une Direction des Systèmes d'Information

PRÉREQUIS

Aucun



OBJECTIFS

- Maîtriser les spécificités techniques et juridiques des achats TIC
- Piloter le montage contractuel d'un marché public visant à l'acquisition de produits informatiques dans ses aspects techniques, juridiques et comptables
- Comprendre et mettre en œuvre les dispositions du CCAG TIC, rédiger les documents contractuels
- Traduire un besoin technique en clauses juridiques et comptables



MODALITÉS PÉDAGOGIQUES ET D'ÉVALUATION

- Méthode pédagogique ouverte, basée sur une forte implication des stagiaires et la formalisation des notions transmises par des éclairages pratiques leur permettant de s'approprier les méthodes, les conseils, de ne pas décrocher et d'acquérir une pratique immédiatement applicable
- Un support pédagogique projeté et remis aux participants, complété des textes de références et supports opérationnels utiles dans le cadre de leur fonction
- En fin de formation : quiz pour mesurer l'intégration de l'enseignement et questionnaire d'évaluation / satisfaction



PRIX NET : 2080 €

PROGRAMME

1^{er} JOUR

8h45 Accueil et collation

9h00 Rappel sur le cadre de l'achat public

- Les acteurs de l'achat
 - Les acheteurs : le prescripteur, le juriste, le comptable
 - Les fournisseurs : traitant, cotraitant, sous-traitant
- Les formes de contrats d'achat
- La règle de l'allotissement
- Les procédures de l'achat public à privilégier en achats informatiques
 - Des procédures fondées sur la valeur estimée
 - Des procédures fondées sur le niveau de connaissance de la réponse au besoin
 - Les critères de choix

► **Cas pratique.** Le choix du type de contrat d'achat

10h30 Pause

► **Cas pratique.** Le choix du type de procédure d'achat

11h00 Le besoin informatique

- Les sous catégories d'achats informatiques et les définitions du CCAG TIC
- L'environnement DSI
- Le marché des fournisseurs IT
- Les spécificités du besoin IT

12h30 Déjeuner

14h00 Les généralités du CCAG TIC

- Le recours au CCAG-TIC
- Les nouveautés du CCAG-TIC de 2021
- Le cadre général

► **Étude de cas.** Achat d'un outil et les prestations de services associées

15h45 Pause

16h00 "Les conditions financières"

- Le prix des marchés publics

17h00 Fin de la 1^{ère} journée

2^e JOUR

8h45 Accueil et collation

9h00 "Les conditions financières" (suite)

- Les modalités de règlement
- Les pénalités

9h30 "Les modalités d'exécution"

- Les achats durables
- Les modifications du marché informatique

► **Cas pratique.** Achat d'un outil et les prestations de services associées

10h45 Pause

11h00 Les opérations de constatation

- Les opérations de vérifications
- La mise en œuvre de la garantie

► **Cas pratique.** Achat d'un outil et les prestations de services associées

12h30 Déjeuner

14h00 Les prestations de maintenance

- La sécurité de l'information et du système d'information
- Les transférabilité et réversibilité

► **Cas pratique.** La forme de la réversibilité

14h45 Le traitement de la propriété intellectuelle

- Les rappels du droit de la propriété intellectuelle
- Les enjeux de la propriété intellectuelle en informatique
- Le nouveau régime de la propriété intellectuelle du CCAG TIC 2021
- Les spécificités relatives au besoin IT

15h30 Pause

15h45 La résiliation d'un marché informatique

- Les règles en matière de dommage et assurance
- Les hypothèses de résiliation
- Les conséquences de la résiliation

16h30 Les différends

- La notion de différend
- Le recours à la procédure amiable

16h45 Quiz d'évaluation et tour de table relatif aux objectifs visés

17h00 Fin de la formation

VOTRE FORMATRICE



Mélanie DUVEAU

Consultante formatrice experte dans les achats publics informatiques

Mélanie DUVEAU accompagne depuis plus de 10 ans les services des DSI et des Directions achats dans la performance et la structuration de leurs achats informatiques. Elle a notamment occupé les postes de Acheteuse IT à l'Agence Française du Développement, Acheteuse Public IT à l'INRIA et formatrice Achats au sein de la Direction des Achats de l'état.

En tant que formatrice, Mélanie DUVEAU a aujourd'hui à cœur de rendre accessibles les achats publics informatiques à des acheteurs, juristes ou prescripteurs souhaitant acquérir cette expertise.

POUR VOUS INSCRIRE

- Envoyez ce formulaire par email à : ins@cfc.fr
- Téléphonnez au service réservation au : 01 81 89 34 60
- Connectez-vous sur notre site internet : www.cfc.fr

Établissement / Organisme

Adresse
 CP Ville
 Tél. Email

N° SIRET Activité / Code NAF

Nom du responsable de formation (pour suivi du dossier)

Tél. Email

Nom du signataire de la convention de formation

Formation choisie

Nom de la formation ou du parcours

Lieu retenu Date(s) ou cycle(s)

Participant(s) :

1^{er} Nom Prénom

Fonction

Tél. portable Email

2^e (-15 %) Nom Prénom

Fonction

Tél. portable Email

3^e (-25 %) Nom Prénom

Fonction

Tél. portable Email

Coût total **Code promo** **Financement OPCO** : oui non

N° du bon de commande

Les bons de commande pour CHORUS PRO doivent être transmis en amont de la session.

Le(s) soussigné(s) accepte(nt) les conditions générales de vente (ci-contre).

Votre rencontre avec CFC s'est faite par :

- notre catalogue
- notre site internet
- notre newsletter
- un emailing
- appel téléphonique
- bouche-à-oreille

Date :

Cachet et signature

Réservation

Pour garantir votre participation à une session de formation, nous vous conseillons de réserver rapidement votre place sans pour cela vous engager fermement. Ainsi vous aurez la certitude de pouvoir prendre part à la formation à la date de votre choix indépendamment du processus de validation interne à votre établissement. Pour cela, contactez-nous au 01 81 89 34 60.

Confirmation

L'inscription deviendra définitive à réception de votre bulletin d'inscription ou du bon de commande.

Frais de participation, réduction

Prix net : **2080 €**

Les frais de participation comprennent : la formation, le dossier regroupant les supports de travail, le café d'accueil, les pauses, les déjeuners. Nous accordons des remises dès la 2^e inscription d'un même établissement pour une même formation. Afin de connaître notre politique commerciale, nous vous invitons à nous contacter au 01 81 89 34 60. Toute formation commencée et pour laquelle le stagiaire n'a exprimé aucun mécontentement au cours de la première demi-journée, est due en totalité. La formation est également due en totalité, si le stagiaire ne s'est pas présenté et qu'aucune demande d'annulation ne nous est parvenue avant le début de la formation. Une convention de formation simplifiée vous sera envoyée dès réception de votre inscription.

Paiement

- 1- Par mandat administratif et virement à notre compte : IBAN FR7610278060720002167024591 libellé avec le N° de la facture et le nom du participant.
- 2- Ou par chèque à l'ordre de CFC, avec la mention du titre de la formation, au dos du chèque.

Annulations, remplacement, report

Les annulations doivent nous être communiquées par écrit au plus tard 15 jours avant le début de la formation. Des frais d'annulation à hauteur de 10 % du montant total de la formation seront appliqués. Au-delà de cette limite, les frais de participations sont dus en totalité, néanmoins les participants pourront se faire remplacer. En cas d'absence en raison d'un empêchement majeur d'un participant et sous réserve d'avoir reçu le règlement de la facture de la session à laquelle il n'a pas pu prendre part, à titre commercial, CFC Formations propose un report de participation sur la session suivante de la formation. Les remplacements sont admis à tout moment, sans frais, sur simple avis précisant l'identité et les coordonnées du remplaçant. CFC Formations se réserve la possibilité de reporter ou d'annuler une session de formation lorsque le nombre de stagiaires est insuffisant ou trop important pour garantir de bonnes conditions pédagogiques, ou encore si des circonstances indépendantes de sa volonté l'y obligent (grève des transports, intempéries...). La décision sera communiquée aux personnes concernées dans la mesure du possible au plus tard 5 jours avant le début de la formation. Un report d'inscription sera alors proposé.

Lieu de formation

Tous nos séminaires se déroulent dans des hôtels haut de gamme à proximité des gares ou au sein de notre centre de formation de Paris 14^{ème}. Le lieu exact de la formation vous sera précisé sur votre convocation au stage.

Garantie de qualité

Organisme certifié Qualiopi au titre de la catégorie d'actions de formation répondant aux 7 critères du Référentiel National Qualité. La qualité de nos formations et l'expertise de nos enseignants vous garantissent, si nous manquons à nos engagements, le remboursement intégral de vos frais de participation sur simple demande au cours de la première demi-journée de la session.

N° d'organisme de formation

11 92 21182 92 - Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

Informatique et libertés - Gestion des données personnelles

Les informations communiquées sont indispensables au traitement de votre dossier d'inscription et sont destinées à nos services pour l'établissement des conventions de formation. CFC se réserve le droit de conserver et d'utiliser ces données pendant 3 ans. Conformément à l'article 27 de la loi "Informatique et libertés" du 6 juin 1978, vous pouvez accéder à ces informations et en demander éventuellement la rectification ou la suppression en adressant une demande par courrier ou par courriel. Nous nous accordons le droit de céder nos adresses, de les louer ou de les échanger avec d'autres sociétés, à l'exception d'un refus notifié par écrit de votre part.

Contact

CFC Formations - 97-99 avenue du Général Leclerc - 75014 Paris
 Tél. : 01 81 89 34 60 - Email : ins@cfc.fr - Site web : www.cfc.fr

